



BÛ, dynamique et bucolique !

Chères Buxoises, chers Buxois

« Des investissements qui sécurisent l'avenir »

En mars dernier, le budget de la commune a été voté à l'unanimité. À nouveau et depuis plus de 10 ans, le Conseil Municipal préserve le pouvoir d'achat de ses administrés et n'augmentera pas ses taux d'imposition. Les travaux de réduction des frais de fonctionnement permettent de bien positionner notre commune. Cela nous permettra de poursuivre nos investissements. L'optimisation du budget est pour moi, *un point cardinal* de mon action.

Pour autant, moins de quatre mois après la promulgation de la loi de finances, le budget de l'État est déjà obsolète. L'État se tourne une fois de plus vers les collectivités, non pas pour prendre exemple sur nos budgets à l'équilibre, mais pour raboter de plusieurs dizaines de milliards les aides aux communes afin de jeter « l'eau propre à la mer ».

Je souhaite que les communes, les EPCI ainsi que les AGGLO qui investissent afin de diminuer leurs consommations énergétiques et diminuent leurs frais de fonctionnement soient valorisées. Il faut stopper le transfert des compétences, qui ont pour conséquence l'augmentation systématique et significative du coût de la prestation.

« Je souhaite la bienvenue au sous-préfet de Dreux Mr Christophe HERIARD »

À travers notre gazette trimestrielle, j'adresse mes vœux de bienvenue à notre nouveau sous-préfet, Christophe HERIARD, qui est venu apprécier le dynamisme de notre village au travers des travaux du programme « Bourg Centre ». Il succède à Xavier LUQUET que je tiens à remercier pour son action efficace pendant 5 ans. Il a marqué nos communes pour son dévouement et son implication. La présence des sous-préfectures, permet d'avoir « un état proche et facilitateur »

« BÛ un dynamisme identifié »

Un grand merci à nos agents, qui sous la baguette d'Agnès (bibliothécaire) ont brillamment organisé la journée « rencontre jardin et nature » le samedi 04 mai.

Les Olympiades du collège ainsi que ceux du canton d'Anet ont été un véritable succès. Cela a permis de confirmer l'image positive de nos beaux villages.

La prospérité qui en est issue permet une diversité et une richesse de nos manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives, elle témoigne du partenariat fécond entre un tissu associatif bénévole remarquable et le soutien sans failles de la municipalité.

Une journée européenne du patrimoine est organisée le 21 septembre. Nous vous présenterons l'ensemble des travaux réalisés ou en cours. Ainsi, les nouveaux commerces et services publics vous seront ouverts.

Je vous souhaite de profiter pleinement des beaux jours d'été, que nous avons tant attendus en début d'année, après cette longue période pluvieuse.

À l'aube de cette période estivale, je souhaite que vous puissiez bénéficier d'un repos bien mérité.

Soyez assuré de ma volonté de vous servir.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER

SOMMAIRE

<i>La commune</i>	p 2
<i>Famille et solidarité</i>	p 14
<i>Cadre de vie</i>	p 16
<i>Sortir à Bû</i>	p 20
<i>Patrimoine</i>	p 22
<i>Loisir/ Dossier spécial</i>	p 24

Le Maire à votre écoute

Disponible et à l'écoute des Buxois, Mr le Maire Pierre SANIER, vous reçoit avec ou sans RDV les samedis de 9h à 12h.

Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû
Tél. : 02 37 82 10 27



Mairie de Bû 28410



Panneau Pocket

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr

LA VIE MUNICIPALE

Extrait de séance du 26/03/2024

Le Conseil municipal a débattu et délibéré sur :

- Approbation Compte de Gestion Commune
- Approbation Compte Administratif Commune
- Affectation du résultat
- Vote des Taux
- Vote Budget primitif 2024
- Subventions aux associations
- Dispositif Argent de Poche « job été »
- Tarifs communaux
- Demande de subvention DETR - aménagement Maison France Services
- Demande de subvention DETR – création de 7 logements
- Demande de subvention labellisation 2024 / aide au développement – petit mobilier bibliothèque
- Demande de subvention Fonds de concours aggro de Dreux – aménagement Place des Halles
- Demande de subvention Fonds Vert – renaturation Place des Halles
- Modification du règlement technique du SIE ELY
- Proposition de vente des terrains rue de DREUX
- Proposition de vente du terrain ZA Les Bybières
- Acquisitions de parcelles en zone NE

Ouvert au public



Extrait de séance du 29/05/2024

Le Conseil municipal a débattu et délibéré sur :

- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire
- Clôture de la régie de recettes Bibliothèque
- Prix de vente de la propriété sise 24 rue de l'Eglise
- Demande de subvention appel à projets Micro-folies 2024
- Tirage au sort des jurys d'assises
- Règlement du cimetière



Décès

- 16/03/2024 - PICHET Christophe
- 22/03/2024 - DESSIRIER-GIROUDOT Jean-Michel
- 16/04/2024 - GRAILLOT Jeannine
- 08/05/2024 - MAZURIER Simone

Nous adressons à leur famille nos sincères condoléances.

Mariage

06/04/2024 BILLORÉ Gabriel et SAVARY Sophie

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité

JOBS D'ÉTÉ DU 15/05/24 AU 30/08/2024

DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES

Vous avez 16 ans révolus et jusqu'à 18 ans (19 ans moins un jour) vous pouvez participer à la **réalisation du chantier « argent de poche »** sur le territoire de notre village (4 demi-journées par semaine) pendant les vacances d'été.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous informer pour vous inscrire à la Mairie.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Nous allons mettre en place avec France Service des ateliers "Bienvenue à la retraite".

Ils ont pour objectif d'accompagner les jeunes et futurs retraités afin de leur donner toutes les clés pour vivre une retraite sereine et active.

Ils seront divisés en 7 séances collectives (2h en moyenne) et animé par un intervenant local spécialisé.

Les ateliers auront lieu les mercredis de 14H à 16H les :

- 18/09 - 25/09
- 9/10 - 16/10
- 6/11 - 13/11 - 27/11

Vous souhaitez vous préinscrire aux ateliers ? Remplissez le coupon ci-dessous puis déposez le en Mairie :

Coupon réponse France Services	
Nom:	Prénom:
Adresse:	
Téléphone:	
Adresse Mail:	



Prendre rendez-vous en ligne pour une demande de pièce d'identité et/ou de passeport sur <https://rdvenmairie.fr/iframe/644a5fbceadd6200c167e41f>
Remise des titres sans rendez-vous uniquement les mercredis après-midi.

Le bus numérique c'est quoi ?

Véhicule moderne et entièrement aménagé, il est équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques. Il sillonne la région pour vous offrir un service de proximité et permettre aux seniors de découvrir l'outil informatique.

POUR BIEN VIE LLIR **LBN**

Le Bus numérique

INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RÉSEAUX SOCIAUX

Des ateliers pour rester connecté

en Centre - Val de Loire
Contact : Tél 07 69 47 39 15 - Mail : contact45@sas-svp.fr

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
BÛ- Parking Place des Halles (parking Mairie)
 Vendredi 21 Juin 2024 - 2 Ateliers : 09h30/12h30 - 14h00/17h00
 Renseignements auprès de la Mairie : 02 37 82 10 27
 Mail : accueil@bu-28.fr

INSCRIPTIONS CANTINE ET GESTION DES ABSENCES

Pour la rentrée 2024/2025, nous mettons en place la dématérialisation des inscriptions cantine et gestion des absences.

Nous vous demandons dorénavant de bien vouloir vous diriger sur le portail famille :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeBu28410/accueil> pour l'inscription à la cantine de votre enfant (même si vous avez déjà déposé votre dossier papier en mairie).

Votre identifiant portail vous a été envoyé par mail. Si vous souhaitez de l'aide pour créer votre compte, cliquez-en haut à droite sur le personnage "Aide en ligne".

#contrescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux
- Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)
- Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile
- Créer l'illusion d'une présence (programmeur pour la lumière, la TV, etc.)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Partez l'esprit léger

- SIGNALEZ VOTRE ABSENCE À LA GENDARMERIE ET NON SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
- PLACEZ VOS OBJETS DE VALEUR EN LIEU SÛR
- FERMEZ BIEN VOS PORTES, FENÊTRES ET VOILETS
- ACTIVEZ DIVERSES SOURCES LUMINEUSES PAR DES MINUTERIES POUR DISSUADER
- EN CAS DE CAMBRIOLAGE, NE TOUCHEZ À RIEN ET COMPOSEZ LE 17

Gendarmerie nationale

Demander à bénéficier de l'opération tranquillité vacances en vous adressant à la :

Brigade de gendarmerie - Anet

Rue Hubert Baraine

28260 Anet

[02 37 62 59 90](tel:0237625990)

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/contact/formulaire-de-contact>



Calendrier des Manifestations



Mise à jour trimestrielle

JUIN

- 28/06/2024 – Salle des Fêtes - Spectacle Ecole
- 28/06/2024 – Kermesse Ecole Bussonnière - lecolebussonniere28@gmail.com
- 30/06/2024 – Foire à tout – Amicale des Pompiers
- 30/06/2024 – Élections législatives – Salle des fêtes/salle Cornillon

JUILLET

- 07/07/2024 – Foire à tout – Union national des parachutistes
- 07/07/2024 - Élections législatives – Salle des fêtes/salle Cornillon
- 14/07/2024 – Fête Nationale –Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- 01/09/2024 – Foire à tout – LRB - Madame DEBREU – 06.37.78.21.05
- 08/09/2024 - Salle des Fêtes - Forum des Associations

OCTOBRE

- Du 30/09/2024 au 06/10/2024 – Semaine bleue - CCAS

NOVEMBRE

- 16/11/2024 – Petite Longère – Beaujolais Nouveau Comité des Fêtes
- Du 23/11/2024 au 24/11/2024 – Petite Longère - Banque Alimentaire Epicerie Sociale
- 23/11/2024 – Salle des Fêtes – Concert Société Musicale

DECEMBRE

- 07/12/2024 – Soirée dansante –Téléthon–LRB -Madame DEBREU –06.37.78.21.05
- 15/12/2024 – Marché de Noël –Ecole Bussonnière - lecolebussonniere28@gmail.com
- 17/12/2024 – Salle des Fêtes – Don du sang EFS

DATES DE FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



- ❖ Samedi 28 décembre 2024
- ❖ Samedi 13 juillet 2024
- ❖ Samedi 17 août 2024
- ❖ Samedi 2 novembre 2024
- ❖ Samedi 9 novembre 2024

Fermeture de l'Agence Postale Communale du 14/08/2024 au 24/08/2024

Modification des horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale Communale du 05/08/2024 au 31/08/2024

- ❖ Lundi fermé
- ❖ Mardi 8h30/11h45 et 14h/16h45
- ❖ Mercredi 8h30/11h45 et 14h/16h45
- ❖ Jeudi 8h30/11h45
- ❖ Vendredi 8h30/11h45 et 14h/16h45
- ❖ Samedi 8h30/11h45

Les élèves de maternelle en piste avec le cirque BOSTOK

Chaque année, l'école Roger et Thérédia Breton organise un grand projet pour un cycle d'apprentissage. Cette année, ce fut au tour des élèves de maternelle d'en bénéficier. Du 3 au 7 juin, les jeunes élèves de cycle 1 ont eu l'opportunité unique de plonger dans l'univers fascinant du cirque.

En amont de leur propre représentation, les enfants ont eu la chance d'assister, le mardi soir, à un spectacle présenté par les professionnels du cirque BOSTOK. Cette soirée magique leur a permis de voir des artistes chevronnés en action, les inspirant et les motivant pour leurs propres numéros.



Le cirque BOSTOK a installé son chapiteau sur le stade communal, juste en face de l'école, pour une semaine d'initiation et de spectacle inoubliable. Chaque jour, les enfants se sont rendus sous le grand chapiteau pour découvrir et apprendre divers numéros de cirque. Encadrés par des professionnels passionnés, ils se sont essayés à l'art de la jonglerie, de l'équilibrisme et à bien d'autres disciplines circassiennes. Cette expérience immersive a été riche en apprentissages et en découvertes pour nos jeunes artistes en herbe.

Le point culminant de la semaine a été le vendredi soir, où les élèves ont présenté le fruit de leur travail lors d'un spectacle émouvant et divertissant devant leurs parents. Chaque enfant, fier de ses nouvelles compétences, a contribué à un spectacle qui a enchanté le public et a été couronné de succès.

Ce projet a été une aventure extraordinaire pour les élèves de maternelle, offrant à chacun la possibilité de s'exprimer, de développer de nouvelles compétences et de vivre des moments inoubliables. Un grand merci à l'équipe du cirque BOSTOK pour leur générosité et leur passion et félicitations à tous les élèves pour leur enthousiasme et leur talent !



La poule et les poussins d'Anthony

Lundi 15 avril, Anthony nous a amené une poule et ses quatre poussins. On leur a donné des chenilles à manger. On les a caressés. Ils étaient trop doux ! C'était très rigolo d'avoir une poule et ses poussins dans la classe de CP !



Solidarité au sein de l'école

Comme chaque année, une collecte a été organisée au sein de l'école afin d'aider l'épicerie sociale. Cette année, 260 kg de divers produits ont été amenés (record battu !), représentant 1 mois d'aide alimentaire pour 55 familles en précarité sur notre canton. Cette action a pu être menée grâce aux dons généreux des parents d'élèves. Les élèves étaient fiers d'avoir emmené leurs produits à l'épicerie.



Football à l'école.

Cette année, les CP, CP/CE1, CE2 ont pu bénéficier de séances de football à l'école, en relation avec le RCBA.

Jeux en musique, matchs ont été appréciés de tous !



Handball à l'école.

Les Ce2, CM1 et CM2 bénéficient durant les mois de mai et juin de séances de handball à l'école.

Mi-juin, des tournois sont prévus avec la rencontre d'autres écoles de l'agglomération drouaise.



En piste !

Les élèves de Grande section, sont allés voir les collégiens (deux classes de sixième) faire un spectacle sur le thème du cirque au gymnase.

Après leurs démonstrations, les élèves de l'école ont participé à plusieurs ateliers.

Pour continuer sur le même thème, une semaine début juin, un cirque s'est installé sur le terrain en face de l'école afin de permettre aux élèves de découvrir les arts du cirque. A la fin de cette semaine, les maternelles ont présenté leur spectacle aux parents sous le grand chapiteau. Quelle fierté !



Permis vélo enfant.

Comme chaque année, les élèves de CM2 passeront le permis cycliste. Cette année, il sera organisé et validé par les ASVP de la commune.

Quels sont les objectifs ?

L'enfant doit pouvoir assurer sa propre sécurité et celle des autres. Le vélo est un véhicule comme les autres.

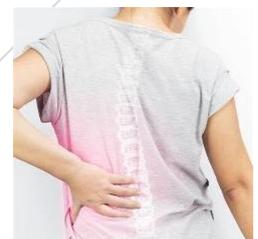
Son conducteur doit obéir aux mêmes règles que les autres conducteurs. Or, c'est dès l'enfance que se fait l'éducation de l'utilisateur de la route et de la rue.

Enfin, cette opération est l'occasion de sensibiliser les enfants et leurs familles à l'impact environnemental des véhicules à moteur et de valoriser le vélo comme un mode de transport doux et bien adapté à certains itinéraires. Une partie théorique (connaissance des règles de sécurité routière) et une partie pratique (aisance et sécurité sur terrain tracé) permettent de valider ou non ce permis.

Intervention et dépistage

Mme DUCHENE, kinésithérapeute participe au programme de dépistage et prévention des scoliozes organisé par la CPAM avec l'Education Nationale avec la présence d'une étudiante en kinésithérapie.

Notre école n'ayant pas encore de kinésithérapeute disponible, elle interviendra courant juin pour une journée de prévention et de dépistage des scoliozes dans les classes de CM1 en lien avec la CPAM et l'EN. Ainsi, tous les élèves de CM1 en bénéficieront.



Ça roule ! Du CP au CM2, les élèves font de la prévention routière à vélo. Le circuit s'agrandit en fonction de l'âge, jusqu'à se terminer pour les deux classes de CM1/CM2 par des circuits sur route, allant progressivement de 7km à 38 km.

Quel courage !





Le 8 mai en présence d'Olivier MARLEIX, député d'Eure et Loir, a eu lieu le défilé du Conseil municipal, des Sapeurs-pompiers accompagné par la Société musicale de Bû et les habitants.



Un peu d'histoire...

Henri IV

Connaissez-vous le chemin de Navarre à Bû ?

Il est situé à gauche de la route de Marchezais, à la sortie de Bû. Avant 2008, il allait jusqu'aux bois dit de Navarre en limite de la commune d'Havelu.

Le 14 mars 1590, Henri IV livre la bataille d'Ivry.

Lors de bataille à cette époque il fallait changer souvent de chevaux. Il fallait donc des chevaux frais en réserve. Ces chevaux frais étaient gardés, en réserve, à l'écart du champ de bataille, à Bû. D'où le nom de Navarre donné à cet endroit et chemin de Navarre pour y aller.

Henri IV était roi de France et de Navarre. Il fut sacré roi de France en 1594 à la cathédrale de Chartres (et non à Reims comme tous les autres rois de France depuis Clovis).



Une semaine olympique et paralympique au collège de Bû entre le 2 et le 5 avril

A l'initiative de Mme Bongrand, professeur d'EPS, les 450 élèves et l'ensemble de la communauté éducative ont partagé l'histoire et les rites des JOP, la flamme, les épreuves y compris de sports adaptés et les médailles, récompenses ultimes de ces Olympiades inoubliables à Bû.

Les valeurs de Pierre de Coubertin ont été déclinées avec force et émotion : Egalité, Amitié et Paix par le Sport » Bravo à tous!



Un petit retour des Olympiades qui ont eu lieu à Bû, Il y avait une séance de Zumba géante fin mai qui a réuni une cinquantaine de participants ainsi qu'un tournoi de ping-pong avec environ cinquante participants. Le tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, comme l'aurait souhaité Pierre de Coubertin.





Olympiades à Gilles – Randonnées pédestres 13 et 5 kms et quizz avec les familles



Le tournoi de poker qui a eu lieu le samedi 25 mai de 10h à minuit dans la salle des fêtes de Serville



Classement Homme :

- 1- JEAN RENE HOAREAU
- 2- DOMINIQUE BARBOT
- 3 - KEVIN DACOSTA



Classement féminin :

- 1- LORENZA DELARUE
- 2- CELIA THEVARD
- 3- MARINÉ BALLAND





Paralympique le 26 mai au Mesnil-Simon



Course de caisses à savon et la clôture des olympiades



La commune





Chèque culture et sport

Comme chaque année le CCAS sera présent le jour du forum des associations. Si vous avez des enfants scolarisés (jusqu'en fin de troisième) souhaitant s'inscrire à une activité sportive ou culturelle auprès d'une association de la commune, venez nous voir. Un chèque offert par le CCAS vous sera remis et vous donnera droit à une réduction pour l'activité choisie. Ce chèque sera à remettre à l'association de votre choix lors de l'inscription.



Préparons la hotte du père Noël

Vous avez eu ou allez avoir 75 ans en 2024, pour la première fois vous allez bénéficier du cadeau du Père Noël. Afin de n'oublier personne, merci de nous transmettre vos coordonnées en remplissant le coupon ci-dessous.

Nom – Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	



Plan canicule, tempête, grand froid ou autre

Canicule, grand froid ou autre catastrophe : vous êtes seul, isolé, âgé, handicapé, etc. nous pouvons vous apporter notre aide et soutien. Pour bénéficier de ce soutien, si vous ne l'avez pas encore fait, transmettez-nous vos coordonnées en remplissant le coupon ci-dessous. Elles seront inscrites sur le registre des appels

Nom – Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	

HIPPOLYTE à BÛ
Scénario et dessin : Claude SERREAU

Envoyez-moi un petit message sympa et je vous répondrai avec une planche dessin jointe et inédite de mes aventures.
hippolyte.ranchoabu@gmail.com



La question d'Hippolyte : quelle est ma date de naissance, sachant qu'une année bissextile a lieu tous les 4 ans, sauf ??? et excepté ???
La solution qui ne manque pas de "piquant" dans les pages qui suivent...

La réponse à ma question



Les années bissextiles ont lieu tous les 4 ans sauf pour les années se terminant par 00. Il n'y a pas eu de 29 février en l'an 1700, 1800, 1900. En revanche il y a un 29 février tous les millénaires. Nous avons eu un 29 février en l'an 2000. **Donc je suis né le 29 février 1960. J'ai 64 ans.**

La terre tourne en forme d'ellipse autour du soleil en 365,26 jours ce qui explique ce rattrapage calendaire. Quand la terre est au plus près du soleil (147 000 000 kms, le 3 janvier) cela s'appelle le périhélie, au plus loin (152 000 000 kms le 3 juillet), l'aphélie.

Nous nous déplaçons dans l'espace à la vitesse vertigineuse de 30 kms/seconde soit 108 000 kms/heure. De plus la terre tourne sur elle-même pour faire une révolution toutes les 24 heures. En fonction de la latitude de Bû par rapport à l'équateur, nous tournons à environ 1000 kms à l'heure. Tout cela sans nous en rendre compte.

ETONNANT NON !



Eté 2024

Chroniques du jardin

Guillaume, Noëlia et Maxence
en partenariat avec la Bibliothèque

Les fleurs comestibles par Maxence Gaffé

Il existe de nombreuses fleurs potentiellement comestibles, qu'elles soient issues de plantes potagères ou normalement dédiées à l'ornement. Elles peuvent apporter de la couleur ou du goût à nos plats, nos thés ou encore nos desserts.

Dans tous les cas, comme pour les champignons, il est important de bien identifier l'espèce à laquelle on a affaire, impérativement non traitée, avant de se lancer dans sa préparation.

Intéressons-nous à quelques-unes d'entre-elles :

La rose, outre les gelées et confitures, il est possible de cristalliser ses pétales dans du sucre et d'en agrémenter les desserts ...

L'œillet d'Inde, commun dans nos jardins et dont les pétales peuvent être utilisés, crus ou cuits, dans des crudités ou incorporés à un dessert.



L'Agastache

L'Agastache, plante vivace de plus en plus courante dans les massifs et dont les fleurs ont un goût rappelant la menthe, se marie à merveille à la verveine pour de délicieuses infusions.

Le Tournesol, si la consommation des graines de Tournesol est bien connue, celle des pétales de la fleur l'est beaucoup moins, leur saveur se rapprochant du miel accompagne idéalement les salades.

La fleur de courge ou de courgette, mâle ou femelle, est délicieuse en beignet. Il est préférable cependant de privilégier la cueillette des fleurs mâles, celles-ci ne donnant pas de fruits. Elles se différencient des femelles par l'absence d'un embryon à la base de la fleur.

Parées de couleurs variées, n'hésitez pas à incorporer ces fleurs au potager pour un apport esthétique certain.

Des livres sur ce sujet vous attendent à la bibliothèque, et Maxence peut répondre à vos questions ! :

bibliotheque@bu-28.fr



Cristalliser des pétales de rose :

- . 1 ou 2 roses non traitées (roses ou rouges pour un meilleur rendu visuel)
- . 1 blanc d'œuf
- . 250 gr de sucre cristal

Détacher les pétales d'une rose et couper la base blanche très amère. Ensuite, les plonger dans le blanc d'œuf légèrement battu. Bien égoutter le surplus de blanc et les tremper dans le sucre cristal.

Les recouvrir de sucre afin de bien les enrober, puis retirer l'excédent délicatement et les laisser sécher à l'air libre sur un papier sulfurisé pendant une nuit dans un endroit chaud.

A consommer dans les 24h. Idéal pour décorer un gâteau fait-maison pour la fête des Mamans ou la Saint Valentin !

CIVISME

Les parterres de la commune ne sont pas des pépinières !

Plusieurs vols d'arbustes et de vivaces ont été constatés rue du Château fin mai, en tout 13 végétaux ont été subtilisés. Ces actes de malveillance représentent un coût pour la commune. Le vol est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.



Anne-Charlotte LE CAM

Opticienne mobile coordinatrice en santé visuelle

E.mail: aclecam@lesopticiensmobiles.com

Téléphone : 06 84 45 73 55

**LES
OPTICIENS
MOBILES**

On vient à vous >



OPTICIENNE À DOMICILE

Après avoir travaillé quinze ans en magasin, j'ai décidé d'exercer mon métier d'opticienne diplômée non plus en magasin mais à domicile.

Je propose un service de proximité utile auprès de chaque personne quel que soit son âge, son lieu de vie et sa possibilité ou non de se déplacer.

L'humain, l'écoute et la bienveillance sont au cœur de mon activité.

De l'évaluation de vos besoins à la réalisation du bilan visuel, je me déplace avec tout mon matériel pour vous conseiller et vous guider dans le choix de votre nouvelle paire de lunettes.

Étant Opticienne Coordinatrice à Domicile, je vous apporte un service de santé visuel mobile (SSVM) pouvant être facturé au moment de la finalisation de l'équipement optique (entre 0€ et 99€).

Cela comprend :

- Tout ce que vous pouvez avoir en magasin, je vous l'apporte à domicile.
- Si l'ordonnance n'est plus valide, je me mettrai en relation avec votre médecin traitant et/ou votre ophtalmologiste pour obtenir la prescription.
- La prise en charge du tiers payant (sécurité sociale et mutuelles).
- La livraison à domicile de vos lunettes où je prendrai le temps de vous les ajuster.
- Un service après-vente illimité (ajustage des lunettes, changement des petites pièces usées, bilan visuel tous les 1 ans...).

Je vous apporterai donc un service à domicile personnalisé et sur mesure, réalisé par un professionnel de santé.

N'hésitez pas à me contacter. Confort et convivialité garantis !

Samedi 23 mars, à l'occasion de leur concert de printemps, les musiciens de la Société Musicale de Bû, une des plus anciennes formations d'Eure-et-Loir, ont eu la chance d'accueillir monsieur **Eric Demarsan**, compositeur de musiques de films, connu notamment pour les bandes originales de l'armée des ombres avec Lino Ventura, du cercle rouge avec Bourvil et Alain Delon, ou encore des spécialistes avec Bernard Giraudeau et Gérard Lanvin.

Plus récemment, il a collaboré avec le réalisateur Guillaume Nicloux ou encore Hervé Hadmar pour des séries destinées au petit écran (Les témoins pour France TV, Notre-Dame la part du feu pour Netflix).

Monsieur Demarsan, ami du chef d'orchestre Alexandre Carlin, était déjà venu à Bû il y a environ 10 ans, il est revenu cette année à l'occasion de la création par l'orchestre d'une nouvelle œuvre pour harmonie arrangée par le chef de la formation Buxoise, intitulée "**Adagio for Harmony**".



Nouvelle Association sur Bû !

— Nous sommes heureuses de vous annoncer la création d'une nouvelle association à Bû. Notre objectif est de renforcer les liens familiaux et de favoriser le bien-être de tous, enfants, adolescents et adultes.

Voici ce que nous vous proposons en groupe et en individuel dès septembre 2024 :

- 1. Ateliers basés sur le soutien à la parentalité :** Des séances pour échanger, partager et accompagner/développer vos compétences de parents.
- 2. Ateliers "Toucher-détente Parent/enfant" :** Des moments de complicité où parents et enfants pourront explorer leur sensibilité à travers des techniques de bien être par le Toucher -détente.
- 3. Ateliers créatifs :** Un temps pour explorer la gestion de vos émotions et créer des outils inspirants et motivants pour mieux vous connaître (enfants et adolescents).
- 4. Ateliers de relaxation, détente et Sophrologie :** Un temps pour vous, apprenez à gérer le stress et à lâcher prise.
- 5. Ateliers ludiques :** Des séances pour développer la concentration, la coordination, la coopération et la confiance en soi. Que vous soyez enfants, adolescents ou adultes, venez- vous amuser et apprendre ensemble.

Rejoignez-nous !

Venez nous rencontrer au Forum des Associations de Bû en septembre 2024.

Magali et Bérangère

ASSOCIATIONS

Ça s'est passé à Bû

Rallye touristique organisé par le LRB
le 2 juin sur le thème des jeux olympiques.



**PORTES
OUVERTES**

*Les Mercredis
12, 19 et 26 juin
de 11h à 12h
Salle des fêtes de BU*

TU AIMES DANSER

TU AS ENTRE 6 & 10 ANS

VIENS TESTER LA ZUMBA

*Renseignements
06 64 45 07 10 / tousansforme@gmail.com*



LE COMITÉ DES FÊTES DE BÛ
vous invite

Fête Nationale 13 juillet

Apéritif devant la salle Cornillon 19H	Distribution des flambeaux 21H	Départ de la retraite aux flambeaux 21H30
--	--	---

En présence de : l'Harmonie de Bû et des majorettes

23H - Feu d'artifice sur le stade de foot

L'accès se fera par le passage entre les deux terrains de foot uniquement



Journées du patrimoine 21 septembre 2024

Visite de la Mairie,

Avancement des chantiers/constructions place des Halles.

Salle des fêtes de Bû et abords.



Le forum des Associations aura lieu le 8 septembre 2024 à la salle des fêtes de Bû de 9 h à 16 h.

Horaires d'été**du 01 juillet au 31 août inclus,**

La bibliothèque sera ouverte le mercredi de 10 h à 12h et de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h (sauf le 17 août fermée).



La Bibliothèque Municipale de Bû organise un

ATELIER CRÉATIF

Pour enfants,
avec Dominique et Annie

Mercredi 19 juin

15h-16h30

Inscription
bibliotheque@bu-28.fr
Animation gratuite

7-11 ans

Les J.O à Paris, c'est bientôt !

Pour fêter l'évènement, la bibliothèque et Bettina Louis vous invitent à réaliser une oeuvre collective afin de célébrer le sport et ses valeurs .

**Samedi 22 juin**

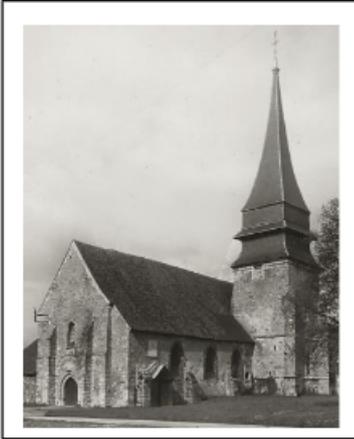
Participation ouverte
entre 9h et 12h

Tout Public Adultes Ados Enfants.

Gratuit

A l'issue de l'atelier, l'oeuvre sera exposée tout l'été à la bibliothèque .

La commission patrimoine



La commune de Bû (appelée autrefois Beutum, mais aussi Beu la Vieuville, Bû la Vieille Eglise) a un très riche et très ancien passé historique.

En témoigne la présence d'un premier temple gallo-romain, daté d'avant le 1^{er} siècle après J.C. situé dans les bois privés de Bû au lieudit « le bois des fours à chaux ».

Dans le Polyptyque de l'abbé Irminon de Saint-Germain-des-Prés, il est écrit que, déjà vers l'an 632, les moines de St Germain des Prés entretenaient des « colons » pour cultiver des vignes qu'ils possédaient en "terram de Beutum".



Beutum est ce nom à physionomie celtique que portait autrefois Bû, ce qui fait penser qu'il est antérieur aux romains. Ce nom figure également dans les actes officiels à l'époque de la dynastie mérovingienne et carolingienne¹. Notre commune est particulière car elle fut longtemps partagée en deux : Beu le Chastel et Beu la Vieuville suite à un différend entre les moines de l'abbaye de Jumièges et le comte de Dreux.

Étudier l'histoire, le mode de vie des hommes et des femmes de Bû et leur environnement, c'est remonter aux sources de la ruralité et de la diversité. Retrouver, par exemple, comment ils ont vécu aux différentes époques, au 19^{ème} et vingtième siècle, c'est plonger dans les profondeurs de l'aventure humaine et accomplir un grand voyage dans le temps...

Les guerres, notamment religieuses entre catholiques et protestants, la reconstruction, la révolution industrielle, le développement des villes et villages, l'évolution du travail, la mécanisation... Pas besoin d'insister ! La région a été marquée particulièrement par les deux siècles écoulés.

Outre le rappel du passé lointain : le Temple gallo-romain, le château, **l'objectif central de notre commission patrimoine est de vous emmener de l'année 1800 à l'an 2000** avec le constant souci de lier les générations entre elles et de retrouver les traces des années passées avec leurs prolongements ou leurs échos dans le monde d'aujourd'hui.

Ce monde, parlons-en. Il est placé sous le signe de la vitesse, du mouvement, de la complexité, de l'interdépendance, de la communication tous azimuts. Certains prophètes de la modernité en sont même venus à sacraliser la flexibilité, la fluctuation, l'instabilité...

Les changements s'accroissent, raison de plus pour fixer sur papier notamment des repères collectifs, des valeurs partagées, des histoires communes, des images emblématiques, bref le patrimoine de notre commune.

La commission comprend à ce jour 14 membres actifs et sympathisants.

Pour la rejoindre :

- inscription possible en Mairie
- ou joindre :

P. Jonvel 06 82 11 56 18

J.P. Lesage 06 43 43 32 18

Samedi 22 juin

Visite commentée de la commune

Départ 9 h 30 (durée 2 h)

Rendez-vous devant la Mairie

Inscription auprès de la Mairie 02 37 82 10 27

Avant le 20 juin

Nombre de places limité à 20

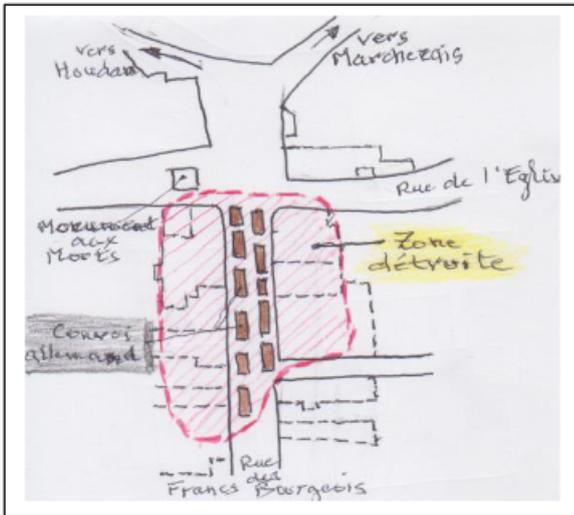
Collectionneurs, associations, historiens, archivistes, d'avance merci à toutes celles et tous ceux qui nous aideront, par le texte, la photo, la carte postale à accomplir ce grand voyage.

La commission est ouverte et toutes celles et tous ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus. La possibilité de participer à une visite commentée de la commune est ouverte à celles et ceux qui le souhaitent dans la limite des places disponibles, bien sûr (voir encadré

¹ Voir : *Aux sources de Bû* de Jacques Prothin

La fin de la guerre 1939-1945 à Bû

Fin juillet ou début août 1944, un convoi de camions allemands, dont certains transportaient du carburant, fuyaient devant l'avancée des forces alliées débarquées en Normandie, venues libérer la France. Les premiers véhicules se trouvaient sur la route d'Havelu presque à hauteur du ponceau franchissant le fossé.



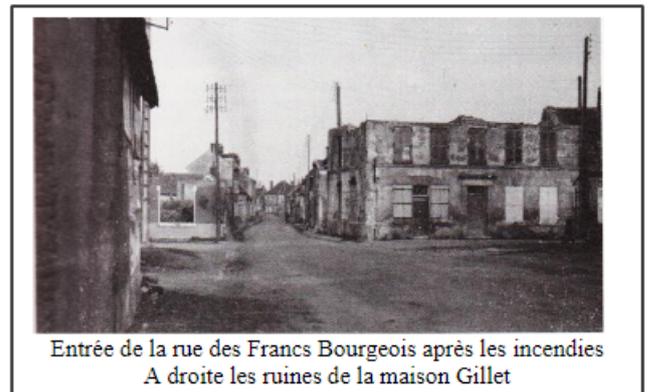
Des avions américains mitraillèrent le convoi, des véhicules prirent feu. Les véhicules suivants firent demi-tour et vinrent se réfugier près du monument aux morts. Ce faisant, ils formèrent une seconde colonne avec les véhicules qui arrivaient de la place des Halles. Une seconde attaque d'avions alliés mit le feu à des véhicules dont certains, contenant des réserves de carburant, explosèrent démolissant et incendiant les maisons du voisinage.

Les constructions frappées furent celles de Monsieur Gillet, de la famille Isambard de part et d'autre de l'entrée de la rue des Francs Bourgeois, celle qui abritait le presbytère, la maison Champagne et la ferme Piron, ainsi

que les maisons suivantes en partie.

La compagnie de sapeurs-pompiers de la commune fut mobilisée et intervint rapidement mais ne put empêcher totalement l'expansion de l'incendie. Un soldat allemand fut brûlé vif dans son véhicule. Il n'y eut pas d'autre victime humaine mais de très gros dégâts matériels. Les vaches de la ferme Piron furent libérées de leur étable et partirent dans la nature.

Les « ruines » comme les appelaient à l'époque les enfants du quartier qui en avaient fait leur terrain de jeux, persistèrent jusqu'au début des années 1950. Le presbytère fut reconstruit ; il a été acquis par des particuliers il y a quelques années. Les autres maisons furent reconstruites également au début des années 1950. La ferme Piron avait migré au carrefour de la porte de Mantes.



Entrée de la rue des Francs Bourgeois après les incendies
A droite les ruines de la maison Gillet



Le 8 juillet 1944 aussi, un avion canadien touché par la DCA¹ s'est abattu dans le jardin du n° 13 de la rue des Francs Bourgeois sans faire de victime. L'hélice s'est plantée dans le mur qui sépare le 13 du 15. Le moteur est toujours enfoui dans le sol du jardin. Le pilote était un jeune canadien nommé Robert Mullens.

Une plaque fut apposée par Mr Jean Duthuillé qui se termine par : « Mort pour la France, Gloire à sa mémoire ».

L'archiviste du Bourg²
Chronique n° 16

¹ Défense contre l'aviation : l'ensemble des moyens militaires en vue d'assurer la protection contre les attaques aériennes ennemies. Ici, en l'occurrence un canon

² La presse locale : à l'époque La Dépêche d'Eure et Loir ne mentionne à aucun moment ces événements survenus dans la commune

		1			4				
4		8		1		6	3		
5	9				3		7	4	
2		3	1		8	4	9		
		5	4		2	8			
	4	9	7		6	5		1	
1	5		8				4	6	
	2	6		4		7		5	
			5			2			

Facile

				5					8
	3	5	1	2					
6	7		4						1
	4	6	9				1		
1								3	
	5				1	6	4		
7				4		6	9		
				1	9	3	2		
5				3					

Difficile

						6	3		
1						8		9	5
		6							7
			8		1			4	
	3			9				7	
	5		7		4				
5								2	
2	7		3						4
		9	6						

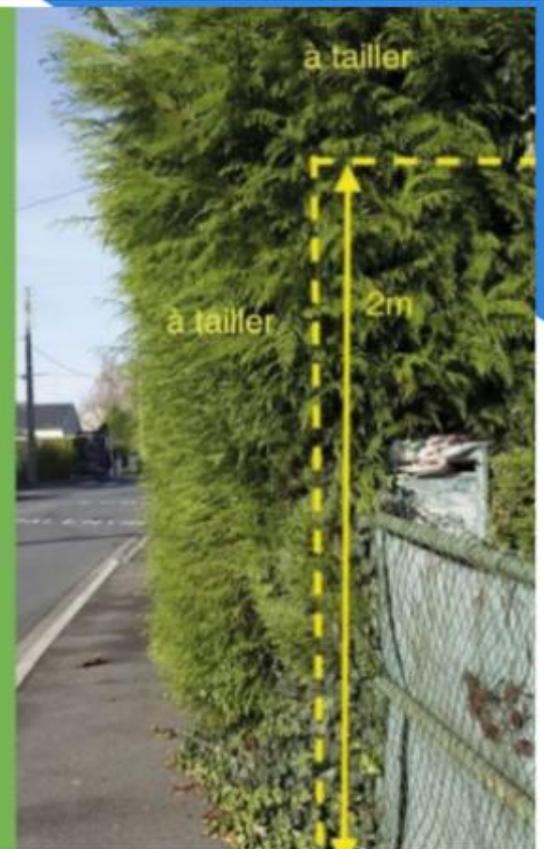
Expert

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Merci de respecter cette
règle pour le bien-être et la
sécurité de tous

Les haies doivent être
taillées à l'aplomb du
domaine public et leur
hauteur doit être limitée
à 2 mètres, voire moins
là où le dégagement
de la visibilité est
indispensable.

En bordure des voies
publiques, l'élagage
des arbres et des haies
incombe au propriétaire
(ou locataire), qui doit
veiller à ce que rien ne
dépasse de sa clôture
sur la rue.



RAPPEL DES OBLIGATIONS DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).